

## **Saint Jean aux jardins d'Adonis: L'Esprit du rituel et la lettre de l'idéologie**

Georges RAVIS-GIORDANI

Université de Provence

Les recherches ethnologiques conduites depuis quelques décennies sur les sociétés rurales du sud de l'Europe ont permis de dégager quelques institutions majeures comme la solidarité lignagère ou le clientélisme. Plus discrètement, mais d'une manière régulière et qui porte à réflexion, elles ont mis au jour également une institution qui, sous le nom de "compéragé", affiche en réalité une pluralité de significations qui pose problème. Je voudrais essayer ici de réfléchir sur cette notion à partir d'exemples corses, et de leur élargissement à l'aire italique.

Le mot compare/commare a en Corse au moins quatre significations: il désigne d'abord, les uns pour les autres, les parents spirituels (parrain et marraine) et les parents naturels (père et mère) par extension, il désigne, pour l'enfant baptisé, son parrain ou sa marraine; en connexion avec cette relation de parenté spirituelle, il signale aussi, par la référence à Saint Jean Baptiste, l'institution d'une relation particulière, qui sous le nom de "compères (commères) de Saint Jean" renvoie à un rituel dont nous aurons à reparler plus longuement. Enfin, par inversion et dérision, sous le nom de "compère (ou commère) de Carnaval" il pointe une relation sexuelle illicite.

Je voudrais ici apporter quelques éléments d'information et un début de réflexion sur l'institution des compères de Saint Jean, non seulement pour elle même mais parce qu'elle me paraît, par les problèmes qu'elle soulève, conduire à une mise en perspective de quelques institutions ou comportements connexes qui peut être ainsi s'éclaireraient mieux les uns les autres.

Le compéragé de Saint Jean, inconnu en France continentale si on en croît Van Gennep, est en Corse une institution uniformément répandue, mais qui a sur-

vécu plus longtemps dans le centre et dans le sud de l'île que dans le nord. Si elle ne semble plus guère pratiquée depuis quelques décennies, on peut en revanche rencontrer parmi les hommes et les femmes de plus de cinquante ans de nombreux compères et commères de St Jean. Cette institution est également connue en Sardaigne, en Sicilie et dans l'Italie centrale, notamment dans les Abruzzes.

En corse<sup>1</sup> le rituel par lequel on devient compère ou commère de Saint Jean est assez simple. Il prend place, au soir de la veille de la Saint Jean (23 juin) autour du feu qui, traditionnellement, est constitué à partir d'un amoncellement de touffes d'immortelles (murza, muredda) ou encore de ciste, d'arbousier, de bruyère; bref de plantes sauvages coupée dans le maquis, le jour même; l'un de nos informateurs mentionne aussi le bois d'un saule, taillé au bord de la rivière et transporté à grand peine jusqu'au village; en bref des plantes ou arbres sauvages; un autre détail intéressant: dans le feu de Saint Jean (que dans le sud on appelle "casteddu", château), on met à chauffer des bulbes d'asphodèle que l'on fait ensuite éclater contre une pierre, ce qui provoque à peu près le bruit sec d'un pétard. Ceci fait, deux jeunes adolescents, de 12 à 15 ans (quelquefois un peu plus âgés: "jusque vers 20 ans" dit un informateur), de l'un ou l'autre sexe (l'appariement peut se faire entre deux garçons, deux filles, ou un garçon et une fille) et qui souhaitent sceller entre eux une relation d'amitié qui dépasse la simple camaraderie, se prennent par la main et sautent au moins deux fois le feu de la Saint Jean, en croisant leurs sauts; ou bien ils se passent rapidement de l'un à l'autre un brandon pris dans le feu de Saint Jean; et ils chantent une chanson dont j'ai recueillie dans le Niolu deux versions:

*O Cumpà, O Cummà,  
Per a sera di San Ghjuvà,  
Ch'ell'ingrossanu e vostre treccie  
Cume radiche di leccia,  
Ch'ell'ingrossanu i vostri nasi  
Cume manichi di vasi,  
Ch'ell'ingrossanu i vostri cuglioni  
Cume manichi di guaglione.*

ou encore:

*O cumpà, O cummà  
Per a sera di San Ghjuvà  
Se un mi Chjamate micca  
Per Cumpà (Per Cummà)  
U vostru bracciu (var: ditu) siccarà*

*O compère, o commère  
Pour le soir de la Saint Jean  
Que grossissent vos tresses  
omme racines de chêne*

---

<sup>1</sup> Les matériaux utilisés dans ce texte l'on été dans le cadre de mes recherches dans le Niolu et dans une enquête de terrain faite en 1987, en Compagnie de Agnès Fine

*Que grossissent vos nez (sic)  
Comme poignes de vases  
Que grossissent vos couilles  
Comme manches de pioche  
O compère, o commère  
Pour le soir de la Saint Jean  
Si vous ne me donnez pas  
Le nom de compère (commère)  
Votre bras (var: doigt) sèchera*

Van Gennep qui consacre deux pages de son *Manuel du Folklore Français* aux compères de Saint Jean en Corse, cite une chanson qui en termes plus “honnêtes” dit la même chose que la première version que je cite. Les deux partenaires se tiennent par les poignets, et Van Gennep précise que, à la fin de cette récitation “si tous deux laissaient tomber un peu de salive dans l’espace laissé libre entre leurs bras, c’était un serment donné et un symbole de leur amitié réciproque”.

Ensuite les deux partenaires s’embrassent et ils sont désormais compères et commères pour la vie. Ils doivent se vouvoyer, comme le font les compères au premier sens du terme, et ils se doivent non seulement respect mais amitié désintéressée et assistance en toute circonstance. C’est donc le point de départ d’une relation d’amitié que certains informateurs corses et sardes assimilent à la parenté la plus étroite: la relation frère/soeur pour les uns, ou celle de deux cousins germains pour les autres.

A la question de savoir si l’institution de cette relation peut déboucher sur le mariage, ou au contraire l’empêcher, les réponses sont, dans les deux cas, négatives. Prépare-t-elle une relation de parenté spirituelle? Pas davantage nous disent nos informateurs, bien que cela puisse arriver, puisqu’il arrive qu’on prenne le parrain ou la marraine de son enfant parmi les amis.

Si nous nous tournons vers la Sardaigne, l’institution, bien décrite par Chiarella Rapallo, semble à la foi plus vivace et plus complexe. Se référant à un texte de Gino Bottiglioni, elle indique que le feu de Saint Jean y est constitué aussi bien de plantes sauvages (immortelle comme en Corse, notamment en Gallura) que de légumes secs (fèves, petits pois) et de céréales (orge). Comme en Corse, les futurs compères sautent le feu, en récitant une formule sacramentelle, mais dans bon nombre des exemples sardes apparaît un élément, que je n’ai jamais trouvé en Corse et que La Marmora signale dans son *Voyage en Sardaigne*: lorsque le lien de compérage unit un garçon et une fille, il est prévu plusieurs semaines à l’avance et la fille prépare alors un “neneri”, c’est à dire une sorte de jardin d’Adonis: “un vase, fait d’un morceau d’écorce de liège, rempli de terre dans lequel on sème du blé de la meilleure qualité, et que l’on fait croître dans l’obscurité”; et La Marmora ajoute:

“Le jour de la Saint Jean, le compère prennent ce vase et, accompagnés d’un nombreux cortège, ils se dirigent vers une chapelle des environs; arrivés là, l’un des deux jette le vase contre la porte; puis, tous ensemble ils mangent une omelette

d'herbes; enfin, chacun mettant les mains sur celle de son voisin ou de sa voisine, répète à haute voix et à plusieurs reprises: "Compère et Commère de Saint Jean". Ensuite, on danse pendant plusieurs heures, et la fête es terminée.

Giuseppe Pitré, évoquant ce qu'il appelle le "compéragé des enfants", mentionne également pour la Sicile l'usage des jardin d'Adonis que les jeunes compères et commères s'offrent et dont ils coupent, pour les manger ou les conserver, quelques brins. El précise aussi que le rite consiste dans le fait d'échanger un cil ou un cheveu qu'ils trempent de salive et qu'ils échangent au dessus d'un tesson de terre qu'ils rompent ensuite et dont chacun conserve un morceau. Ils se prennent par le petit doigt de main droite et chantent une chanson dans laquelle ils se promettent de tout partager:

*Cumpari cumpari c'u San Giuvanni  
Semu cumpari sinu a Natali  
Zoccu avemu, nni sapartemu  
Sinu alla'acqua chi bivemu  
E s'avermu pani e ossa  
Nni nnijamu sutt'e fossa  
E s'avemu pani e risu  
Nni nni jamu'n paraddisu*

Enfin, dans son livre *La fraternité de Sang* H. Tegnaeus, évoquant le "comparatico", nous dit que dans les Abruzzes "ce lien est cimenté par l'échange de deux gouttes de sang. Deux enfants dansent une sorte de ronde, chacun tenant le petit doigt de la main droite de l'autre, chantant une chanson disant que si l'un d'eux fait du mal à l'autre il doit être damné. Chacun pique son doigt et mêle son sang à celui de son compagnon. Ils sont ainsi unis à la vie et à la mort, et briser ce lien est un sacrilège". (p. 29). Si j'ai pris le soin, au risque de paraître un peu long, de citer et résumer largement ces différents témoignages c'est parce qu'il semble qu'ils apportent chacun un ou plusieurs éléments d'un ensemble rituel plus ou moins enfoui et oublié, mais dont on devine qu'il a sa cohérence.

Et c'est précisément cette cohérence qui pose problème car, d'un coté, le rituel des compères de Saint Jean, en invoquant le saint baptiseur du Christ, se place dans le mouvance de la parenté spirituelle; mais d'un autre coté, dans sa version abruzzaise, et de façon plus voilée mais réelle dans toutes les autres versions, -sicilienne, sarde, corse-, ce rituel se présente comme une opération d'association libre de deux individus, qui met au premier plan soit la manipulation du corps (le sang, la salive, les poils, l'union des mains, le saut du feu), soit l'exaltation de la fécondité naturelle. Rien dans tout cela qui évoque une quelconque parenté spirituelle, au sens où l'Eglise l'entend. La notion de parenté fictive, dont J. Pitt-Rivers refuse à bon droit l'application à la parenté spirituelle, paraît s'appliquer assez bien aux compères de Saint Jean.

Pour tenter de répondre, au moins partiellement et provisoirement, à cette question, nous pouvons dresser le tableau des points de rapprochement ou au contraire d'éloignement avec d'autres institutions voisines.

Du parrainage de baptême, ou **parenté spirituelle**, nous avons vu qu'il se réclame par l'invocation à St Jean Baptiste, par le vouilement, par le caractère de choix qui le caractérise, et par la ritualisation. A ce titre, il entre tout à fait dans le cadre de ce que S.N. Eisenstadt définit comme "Ritualized Personal Relations": de ce type de relation il possède tous les traits:

-caractère *particulier* de la relation (celle ci est propre à chaque couple de compères, et en un certain sens unique et incomparable.

-caractère *personnel* de la relation (elle unit deux personnes et non les groupes familiaux auxquelles ils appartiennent).

-caractère *volontaire* de la relation (elle est le résultat d'un choix libre et réciproque, non pré-déterminé).

-*ritualisation* de la relation.

Par les trois premiers traits le compérage de St Jean se confond avec l'**amitié**, telle que notre tradition occidentale, de Ciceron à Montaigne, la définit. Par le 4e trait il s'en écarte. De la **parenté "naturelle"**, celle du lignage ou du groupe familial, il se rapproche par les points 1,2 et 4; il s'en écarte par le point 3 (on ne choisit pas ses parents). Vis à vis des deux intuition ou attitudes, -amitié et parenté "naturelle"-, la présence du vouvoisement (et ent tout cas son traitement égalitaire) permet aussi de le distinguer de l'amitié (on n'est pas tenu de vouvoyer son meilleur ami) et de la parenté (on se vouvoie ou on se tutoie selon l'axe de la hiérarchie parentale).

De la **parenté spirituelle**, le compérage de Saint Jean s'écarte par plus d'un trait: il y'a d'abord l'âge des "compères": si compère et commère ont un sens premier c'est bien celui de renvoyer à une paternité ou maternité partagées, ou exercées parallèlement. Dans le cas d'enfants à peine entrés dans l'adolescence ou, quand ils sont plus âgés, toujours célibataires (c'est la condition pour se faire compères de Saint Jean), on tourne délibérément le dos à la paternité. Ensuite, nous l'avons vu, plusieurs éléments du rituel contreviennent à la spiritualité du lien établi; en revanche ces mélanges de sang et autres matières corporelles, ces chansons quelque peu obscènes, les jardins d'Adonis ("nenneri" sardes ou siciliens) qui accompagnent le rituel, tout cela a une résonance "paienne" à laquelle l'Eglise a été longtemps sensible et attentive. Ou sait que, contre l'interprétation classique de Frazer qui fait d'Adonis le symbole du cycle de la végétation M. Detienne propose une interprétation qui prend au mot, et au sérieux, les éléments du mythe: le destin d'Adonis le mène du domaine des plantes les plus "brûlantes", (il est fils de la myrrhe, arbre d'Arabie qui donne une gomme proche de l'encens) au domaine des plantes les plus "froides": mort, il est voué aux laitues, plantes humides et froides, anti-aphrodisiaques. Le sens de cette trajectoire s'éclaire, selon M. Detienne, quand on sait que la vision que les Grecs nous donnent de la nature oppose les plantes cultivées, qui sont l'objet d'une triple "cuisson" (coction interne de leur sac par le soleil, cuisson par la culture et cuisson par le feu de cuisine) à celles qui se refusent à cette triple "cuisson", l'idée sous-jacente étant que les plantes trop

cuites par le soleil ne peuvent recevoir d'autre cuisson et échappent donc, -mais "par le haut", - à la culture. L'itinéraire d'Adonis lui fait donc éviter le stade de la culture: il passe brusquement de l'extrême chaleur à l'extrême froideur, d'une non-culture brûlante et sèche à une non-culture froide et humide. De même dans le domaine sexuel, ce beau jeune homme né des amours incestueuses de Myrrha et de son père (symétrique d'Oedipe), séduit deux déesses, Aphrodite et Perséphone, mais ses amours sont stériles. C'est à partir de là que M. Détienne réinterprète les jardins d'Adonis: loin d'être les symboles du cycle végétal des céréales ils en sont la parodie: ces céréales qu'on sème au début de l'été, qui poussent hors de terre, en quelques jours et se flétrissent aussi vite qu'elles ont poussé sont aux céréales vraies ce qu'Adonis et ses amours sont au destin normal des hommes: un passe-temps frivole et vain, amusement de femmes qui, en ces temps d'Adonis, se trouvent pour quelques jours, affranchies des devoirs et des règles de la sexualité et de la maternité normées.

Que l'église se soit donc méfié des "neneri" sardes, malgré leur apparente innocence; et qu'elle condamne, malgré l'ombre sereine de Saint Jean qui plâne sur l'institution, le compéragé de Saint Jean, n'a donc peut être rien d'étonnant. Dans son article sur le compéragé de St Jean en Sardaigne, Chiarella Rapallo cite plusieurs textes synodaux du XVI et XVIIe Siècles qui condamnent l'institution:

"Compatrum et cummatrum nomina non audiantur nisi inter eos qui spiritua-lem cognationem in Baptismo vel Confirmatione contraxerint: reliquas vero compaternitates quae mediis quibusdam juramentis non minus superstitiose quam perniciose induci consueverunt omnino tollimus et interdicimus" (décret du concile provincial de Torrès, 1644).

En revanche nous trouvons dans le compéragé de Saint Jean un certain nombre de traits qui le rapprochent de l'**affrairement** ou encore de la **fraternité de sang**, qui, des sociétés primitives au Moyen Age en passant par l'Antiquité (où elle est attestée chez de nombreux peuples), constitue un des moyens d'élargir le cercle du lignage et de sceller entre deux individus une amitié indestructible, comparable par son caractère à la parenté naturelle. Les nombreux rituels qui aboutissent à l'établissement de ce lien mettent en avant le mélange direct des sages par rapprochement physique et incision du bras ou de la jambe (la même que nous trouvons dans le compéragé de Saint Jean des Abruzzes), ou le fait de boire ensemble une coupe de vin dans lequel chacun des contractants a fait tomber un peu de son sang. Les deux institutions toutefois diffèrent par deux points: le caractère massivement masculin de l'affrairement (alors que le compéragé de Saint Jean unit indifféremment des individus de même sexe ou de sexe différent); et le fait que l'affrairement est une relation qui s'établit entre adultes.

Dans le rituel sicilien du compéragé de Saint Jean, un élément, le bris d'un tessou de terre cuite, dont chaque compère garde un morceau nous renvoie à un élément bien connu dans le rituel de l'**hospitalité**, celui du "sumbolon".

Enfin, plus encore que du parrainage de baptême, le compéragé de Saint Jean que les ethnologues ont étudiée sous le nom de "**compadrazgo**", et qui, sous le

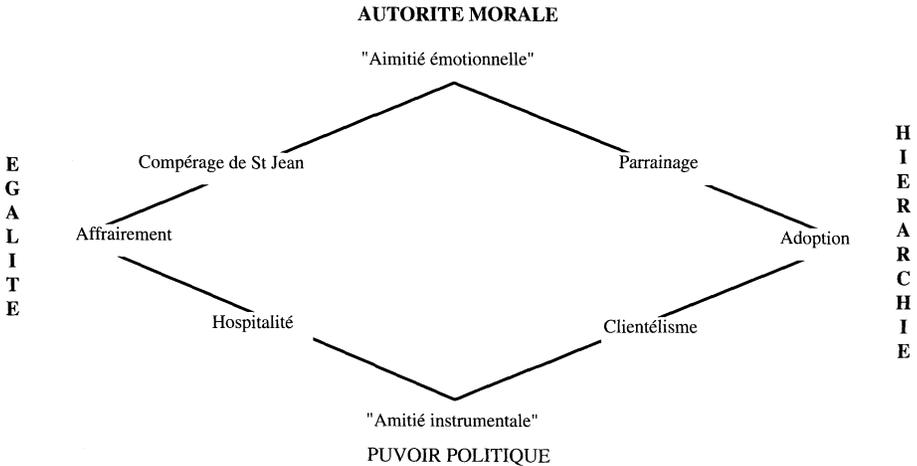
manteau de la relation de compères de baptême cache en réalité des relations de patron à client. La fausse égalité, la fonctionnalité économique et politique de cette institution sont très éloignées du vécu du compéragé de Saint Jean, bien que peut être il puisse se transformer en ce sens.

S'il faut conclure, conclusion provisoire et donc je mesure pleinement la précarité, je dirais volontiers que le compéragé de Saint Jean me semble présenter de façon originale, dans une lumière qui est celle de la parenté spirituelle, des traits plus archaïques, venus d'un autre horizon culturel et ayant d'autres fonctions:

-de la parenté spirituelle il offre le caractère désintéressé, inconditionnel, indéfectible de l'amitié qui lie, pour la vie, les "compères".

-en même temps, par toute une série de traits, que le rituel révèle mieux que le discours idéologique qui l'accompagne, il retient les fonctions sociales qui sont celles de la fraternité par le sang.

S'il fallait le situer dans la constellation des attitudes et des institutions qui accompagnent la parenté stricto sensu, je lui proposerais volontiers la place suivante par rapport aux deux axes qui me paraissent ordonner ces différentes valeurs, et qui sont d'une part l'axe Autorité morale (ou spirituelle) /Pouvoir politique (ou temporel), d'autre part l'axe Hiérarchie/Egalité:



J'ajoute que par une sorte de réflexion à rebours, la présence, sous le signe de Saint Jean, d'une institution qu'on peut dire de "fraternité de signe de Saint Jean, d'une institution qu'on peut dire de "fraternité de sang" enfantine, nous amène à nous réinterroger sur la tradition qui fait de Saint Jean non seulement le baptiseur du Christ mais aussi son compagnon d'enfance. En un certain sens, Saint Jean et le Christ son peut être les premiers compères de Saint Jean.

## RÉFÉRÉNCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aubenas, R.: "*Reflexions sur les fraternités artificielles au Moyen Age*". Etudes Historiques à la mémoire de Noel Didier, 1960.
- Davy, G.: *La Foi Jurée*. Alcan, 1922.
- Eisenstadt, S.N.: *Ritualized Personal Relations*. Man 96, 1956.
- Gudelman, S.: *The compadrazgo as a Reflection of the natural and spiritual Person*". Proceedings of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland for 1971.
- Pitrè, G.: *Usi e costumi, credenze e pregiudizi del popolo siciliano*. vol II, (1989), rééd. Palermo, 1978.
- Pitt-Rivers, J.: *Ritual Kinship in the Mediterranean*. in J. Peristiany (ed.) *Mediterranean Family Systems*. Cambridge, 1976.
- Pitt-Rivers, J.: *La parenté spirituelle en Andalouse*, in Pitt-Rivers, *Anthropologie de l'Honneur*, 1983.
- Rapallo, C.: *Il comparatico di San Giovanni in Sardegna*. BRADS, 3.
- Reina, R.: *Two Patterns of friendship in a Guatemalan Community*. American Anthropologist, 1959.
- Tegnaeus, H.: *La Fraternité de Sang*. Paris, 1954.
- Wolf, E.: *Kinship, Friendship and Patron-Client Relation in Complex Societies*, in M. Banton (ed.) *The Social Anthropology of Complex Societies*, 1966.
- Wünsch, R.: *Des Frühlingsfest der insel Malta*. Leipzig, 1902.